

Réunion de Bureau du mercredi 28/10/2020 à 18h00 au LED à THIONVILLE.

Président de séance : Monsieur GRANDPIERRE J.

Membres présents : Messieurs ANDRIVON F ; STAR D.

Absents excusés : Monsieur LANDROIT D. (Membre)
Monsieur BESANCON Jean (Président)
Madame ERBRECH Anne-Marie. (Membre Cion de championnat de Thionville)
Monsieur BREVOD D. (Représentant des arbitres).

➤ CARNET :

* Décès de la compagne de l'arbitre Bouallag Djamel. La SCA Hayange présente à l'arbitre et à sa famille ses plus sincères condoléances.

* La S.C.A. présente ses sincères félicitations à l'arbitre Pizzi Dominique et son épouse, heureux grands-parents d'un petit Tony. Longue vie et prospérité au bébé.

➤ COURRIERS :

* Courriel du club Fameck au sujet d'un jeune arbitre stagiaire AOD à deux rencontres. Pris note.

* Un courrier du Président du club de Volstroff nous informant du comportement d'un arbitre lors d'une rencontre qui s'est déroulée sur leurs installations. Pris note.

➤ CERTIFICAT MEDICAL : de Frédéric Bossard, prompt rétablissement.

➤ RESPONSABLE TECHNIQUE : (Félix Andrivon).

* Rappel concernant la réussite des arbitres D2 et candidats D2 au test physique qui s'est déroulé le 12/10/2020 au stade de Guenrange.

* Un point sur la réussite de nos arbitres aux examens théoriques de Candidat JAL et de L3 ; nos deux candidats JAL et nos deux candidats L3 ont été admis et seront confrontés bientôt aux examens pratiques sur le terrain avec 4 observations chacun.

* Un courrier de Vincent Merulla, nous informant que la session d'examen théorique des D2 se déroulera au DMF à partir de 8h00 et que le test physique aura lieu sur les installations du club de Plantières le Dimanche 06 Décembre 2020, à partir de 11h00, pour les arbitres qui ne se sont pas présentés ou ayant échoué aux premières sessions.

➤ DISCIPLINE :

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Le Vice-Président : Joël GRANDPIERRE



Handwritten signature of Joël Grandpierre and the logo of the C.D.A. Moselle S.C.A. Hayange.